

Master Sciences Humaines et Sociales Mention Société, Histoire et Territoires Spécialité Construction et Gestion des Territoires Durables

RNCP22229 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	121g, 121
Code(s) ROME	K1404, K1802, A1303, K2108
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Limoges

<http://www.unilim.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme est amené à exercer les activités suivantes :

- - Etablir un diagnostic de la situation, du contexte local ou du service en fonction de l'analyse des données économiques, démographiques, sociales...
- - Mettre en oeuvre l'action des pouvoirs publics au niveau du territoire (commune, département, région, Union Européenne...) et dans un ou des domaines de compétences spécifiques (développement économique, emploi et insertion, aménagement du territoire,...)
- - superviser/organiser un ou plusieurs services d'une collectivité territoriale (commune, conseil général, conseil régional,...), d'une administration déconcentrée (direction départementale, direction régionale, direction déléguée,...)
- - Analyser les données socio-économiques du territoire et identifier des axes d'intervention selon les impératifs de développement local
- - Elaborer ou participer à l'élaboration du projet de développement local et apporter un appui aux partenaires institutionnels
- - Concevoir ou participer à la conception de projets de développement local, social (amélioration de l'habitat, valorisation d'activités, aménagement du territoire,...) et les mettre en oeuvre selon le domaine d'intervention (économique, social, urbain,...) afin de dynamiser un territoire (ville, bassin d'emploi, région,...)
- - Concevoir le plan d'action du projet de développement local, de mettre en place la communication interne, externe, la coordination du réseau de partenaires
- - Evaluer le projet de développement, identifier de nouveaux axes d'intervention et les présenter aux acteurs locaux
- - Communiquer et échanger des informations sur les stratégies de développement local lors de rencontres professionnelles
- - Intervenir dans le montage et la réalisation de projets de développement dans le cadre d'une coopération internationale
- - Enseigner et transmettre des connaissances à des étudiants selon les avancées de la recherche et les

programmes d'enseignement nationaux

- - Réaliser des travaux de recherche fondamentale et appliquée
- - Coordonner une équipe pédagogique ou de recherche et diriger une structure ou une unité de recherche
- - Conduire des études ou des projets scientifiques et technico-économiques (étude de filière, aménagement et gestion de l'eau, mise en valeur et conservation du patrimoine,...) selon les orientations institutionnelles et des projets d'aménagement du territoire, d'implantation d'exploitations et la réglementation environnementale

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Pour mener à bien ces activités, ce professionnel doit être capable de :

- - présenter à l'oral et à l'écrit une synthèse de document
- - formuler une problématique générale sur un thème précis
- - construire un argumentaire démonstratif
- - travailler en groupe
- - élaborer un diagnostic de territoire
- - conduire un projet de développement de territoire dans différents domaines (aménagement, environnement...) en mobilisant les connaissances acquises
- - mener une activité de recherche
- - connaître et maîtriser les logiciels de cartographie et construire une géolocalisation
- - mener une enquête et maîtriser les logiciels de traitement de données

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ces diplômés pourront travailler dans le secteur de l'Aménagement, le Développement et l'Environnement dans les structures suivantes :

- - L'administration publique déconcentrée
- - Les Collectivités Territoriales
- - Les bureaux d'études
- - Les agences d'urbanisme
- - Les organisations de recherche
- - Les associations

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ces diplômés peuvent prétendre aux emplois suivants :

- - Attaché territorial
- - Chargé de mission en développement territorial
- - Chargé d'études en environnement
- - Chargé de mission et de projet en développement local
- - Chargé de projet en aménagement du territoire
- - Enseignant

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 117 €

Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 293
Jugés difficiles à recruter	38 %
Emplois saisonniers	25 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Possible pour tout ou partie par VAE (Jury composé de trois enseignants chercheurs ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.flsh.unilim.fr>

<http://www.unilim.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22229/>